

# Côte d'Ivoire.

Auteur : CHAIGNEAU Pascal

Date : 2003

La résolution 1464 de l'ONU entérine les accords de MARCOUSIS qui appartiennent désormais au droit international public.

La crise ivoirienne est une synthèse des crises africaines qui secouent actuellement le continent et où trois problématiques majeures apparaissent :

- une armée insurgée
- un État divisé
- une France impliquée

La situation actuelle, bien que non stabilisée, semble entériner une partition de fait du pays entre le Nord et le Sud.

## 1 / LA CRISE

### A des facteurs multiples

Malgré les richesses en cacao et en café - respectivement 1er et 3e producteur mondial- les problèmes économiques se superposent à une crise politique qui dans les faits a commencé avec la disparition du président Houphouët Boigny. L'immigration représente en effet un tiers de la population du pays ; les immigrés deviennent un poids depuis l'apparition des difficultés économiques ; pendant des années les immigrés n'ont pas été associés au développement du pays.

La fracture religieuse est aussi un élément explicatif (islam sunnite au Nord).

Mais les facteurs économiques et religieux ne suffisent pas à expliquer la crise actuelle.

### B les facteurs politiques

" Après Houphouët Boigny on a préparé un successeur, pas une succession ". Bédié a refusé la confrontation par le biais des urnes. Une partie majoritaire de la classe politique s'arqua sur le principe - ou concept- " d'ivoirité ". En conséquence, l'immigré devient le bouc émissaire. Le 26 décembre 1999 le général Guei prend le pouvoir par la force ; ce coup d'État n'engendre aucune réaction de la France. Guei va cependant plus tard devant ses électeurs, mais Laurent Gbagbo sort vainqueur des élections avec 14% des ivoiriens qui ont voté pour lui. L.Gbagbo continue de développer le principe de l'ivoirité ; il instrumentalise de plus des réactions anti françaises alors même que la France est venue, à ses débuts, à ses côtés, pour stabiliser la situation politique.

Cette crise politique interne se développe sur fond d'un contexte régional tendu et instable.

## 2 / LES CONSEQUENCES

### A les conséquences pour la Côte d'Ivoire et sa région

La première des conséquences est d'ores et déjà d'ordre économique, de nombreuses faillites sont à déplorer. 380 entreprises françaises sont présentes en Côte d'Ivoire qui représentent la majorité des investissements du pays. L'arrêt brutal des revenus liés aux taxes de transit paralyse l'économie qui est rentrée dans un cercle vicieux qu'il sera difficile d'arrêter.

La deuxième conséquence est d'ordre humanitaire : on estime à plus de 1 million le nombre de personnes déplacées.

La troisième conséquence est d'ordre socio-économique : on fabrique de la haine actuellement en Côte d'Ivoire ; la fracture Nord-Sud apparaît difficilement réversible.

De plus, trois États sont directement concernés par la crise : le Burkina Faso, le Mali et le Libéria avec une implication directe de ce dernier dans la crise. Les séquelles régionales seront donc longues à cicatriser.

## B les conséquences pour la France

La logique diplomatique pour la France est clairement exprimée de la manière suivante : sans l'Afrique, plus de posture diplomatique mondiale pour la France. L'Afrique n'est pas en effet un continuum économique pour la France : la RCI représente 1,5% des IDE (investissement direct à l'étranger) et 0,5% du commerce extérieur de la France.

De plus, il existe un véritable danger de développement d'une crise du type Rwanda.

La tactique de la France s'appuie à la fois sur la médiation et l'interposition.

Les accords de Marcoussis prévoient un certain nombre de mesures cadres : l'abandon du principe d'ivoirité, le désarmement des rebelles, un nouveau statut fermier. Ils prévoient en outre l'externalisation de l'aspect judiciaire et la nomination d'un nouveau Premier ministre. Les limites aux accords sont l'intervention de la France.

## 3 / LES SCENARII DE SORTIE DE CRISE

L'absence d'armée véritablement crédible est un obstacle au règlement de la crise.

La France joue sa crédibilité à un moment où elle a la volonté de réactiver sa politique africaine.

- La solution militaire : ce n'est plus dans l'air du temps.
- La politique du pire (abandon de la ligne de partage) est également inenvisageable.
- La partition de fait : mais alors le Nord n'a rien !
- La partition par pourriture, mais alors l'instabilité risque de se développer dans la durée
- Donner la clé à la communauté internationale, mais alors la France perd sa crédibilité
- Entériner les accords de MARCOUSIS, mais sans ceux de Kléber.

" Nous vous avons légué un État, il vous appartiendra d'en faire un pays " avait proclamé le général de Gaulle au moment de l'indépendance.

La crise de la Côte d'Ivoire pose avec une acuité particulière le problème de l'Etat-nation et des luttes ethnoclaniques.